ANNEXE B, APPENDICE 6

COREN 514 INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ÉVALUATION

Réviser le plan d'évaluation, les instructions d'évaluation et la liste de contrôle du COREN 514 et se familiariser avec la matière avant de faire l'évaluation.

Aucun temps n'est réservé à ce COREN car il doit être administré à tout moment où le cadet a terminé son plan d'apprentissage individuel.

DEVOIR PRÉALABLE À L'ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la liste de contrôle d'évaluation du COREN 514 et se familiariser avec les critères d'évaluation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'évaluation de rendement a été choisie pour le présent COREN parce qu'elle permet à l'évaluateur de déterminer si le cadet a participé à un apprentissage individualisé.

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

OBJET

L'objet de ce COREN est d'inscrire le degré de participation du cadet à l'apprentissage individualisé.

RESSOURCES

La liste de contrôle d'évaluation du COREN 514.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

1. L'O Cours doit guider le cadet dans l'élaboration d'un plan d'apprentissage individuel qui identifie un sujet lié aux cadets de la Marine qui intéresse le cadet et une série d'objectifs spécifiques (besoins d'apprentissage) faisant partie du PC ou extérieurs à celui-ci que le cadet désire poursuivre. Ce plan d'apprentissage individuel doit identifier :

- **Les besoins en apprentissage.** Des énoncés spécifiques sur ce qui est doit être appris.
- **Les activités d'apprentissage.** Des énoncés qui décrivent comment chaque besoin en apprentissage sera comblé.
- **Les dates d'exécution.** Des délais d'exécution pour l'achèvement de chaque activité d'apprentissage intégrés dans un plan global.
- **Les ressources d'apprentissage.** Des ressources humaines et matérielles spécifiques nécessaires pour accomplir chaque activité d'apprentissage.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

- **Les mesures de la réussite.** Des énoncés de mesure décrivant comment déterminer si une activité d'apprentissage a été réussie.
- **Le rapport final.** Une description de la façon dont le cadet démontrera aux autres comment l'activité d'apprentissage individualisé lui a été bénéfique.

2. L'O Cours doit réviser le plan d'apprentissage individuel en le comparant au contenu de la rubrique de l'évaluation du plan d'apprentissage individuel. Si le cadet obtient un pointage de 12 ou plus, l'O Cours doit acheminer le plan d'apprentissage au commandant pour qu'il l'approuve. Si le cadet obtient moins de 12 points, l'O Cours doit identifier les parties où le cadet peut ajuster son plan d'apprentissage individuel et le soumettre de nouveau.

3. Le commandant doit réviser le plan d'apprentissage individuel et être l'autorité approbatrice.

4. Une fois que le plan d'apprentissage individuel est approuvé, le cadet peut poursuivre les activités d'apprentissage telles que décrites dans le plan. Périodiquement, l'O Cours doit rencontrer le cadet pour évaluer ses progrès relatifs à son plan d'apprentissage individuel. Le cadet peut modifier le plan d'apprentissage individuel en accord avec l'O Cours et le commandant.

5. Une fois que le cadet a terminé toutes les activités décrites dans le plan d'apprentissage individuel, il doit préparer et effectuer une présentation expliquant comment il a bénéficié de l'activité d'apprentissage individuelle. À la condition que le cadet décrive clairement son apprentissage individuel et qu'il soit en mesure de démontrer ce qu'il croit avoir appris de son expérience, cette présentation peu prendre n'importe quelle forme, y compris, mais sans toutefois s'y limiter :

- un rapport,
- une émission de radio,
- une présentation en PowerPoint,
- un exposé,
- un blogue,
- une page Web,
- une vidéo,
- une composition musicale,
- un journal de photos,
- une visite guidée ou une excursion.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer de la façon suivante l'évaluation de rendement global sur la liste de contrôle d'évaluation :

   a. **Non réalisée.** Le cadet n'a pas élaboré de plan d'apprentissage individuel satisfaisant ou ne l'a pas mis en œuvre.

   b. **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a élaboré un plan d'apprentissage individuel satisfaisant et l'a mis en œuvre.

2. Inscrire les notes prises dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation. Lorsque c'est possible, joindre un exemplaire de la présentation compète du cadet.

3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

4. S’assurer qu’une copie de la liste de contrôle d’évaluation est jointe au dossier d’instruction du cadet.

5. Le résultat global doit être inscrit dans le dossier de qualification de la phase cinq qui se trouve au chapitre 3, annexe C.

DONNER UNE RÉTROACTION D’ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats globaux du rendement et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CORE N 514 – RUBRIQUE D'ÉVALUATION

ÉVALUATION DU PLAN D'APPRENTISSAGE INDIVIDUEL

		POINTAGE				
		0	1	2	3	4
CRITÈRE	POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUEL	En tenant compte de qui est le cadet, la proposition comprend des expériences semblables à celles déjà vécues par le cadet.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences semblables à cette déjà vécues au PC mais elles sont appliquées de manière différente.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC et peuvent avoir des incidences ultérieures.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel fournissent des expériences qui renforcent progressivement celles du PC, lesquelles ont des incidences sur les objectifs ultérieurs élaborés par le cadet.
	BUTS, MISSION ET RÉSULTATS POUR LES PARTICIPANTS (OAIC 11-03)	La proposition n'a pas de lien avec les buts, la mission et les résultats pour les participants du PC.	La proposition est liée aux domaines d'intérêts des cadets de la Marine au sein du PC.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de la Marine au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de la Marine au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte et fait référence aux cibles reliées aux résultats pour les participants tels d'énoncés dans l'OAIC 11-03.	La proposition utilise les domaines d'intérêts des cadets de la Marine au sein du PC pour contribuer positivement à la transition du cadet vers la vie adulte en ciblant spécifiquement les résultats pour les participants tels d'énoncés dans l'OAIC 11-03.
	ENGAGEMENT EN TERMES DE TEMPS	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel ne requièrent aucune modification à l'engagement actuel en termes de temps pour terminer le plan.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel peuvent être satisfaites en modifiant ce qui est actuellement fait sans trop de changement à leur engagement actuel en termes de temps.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel comprendront un mélange d'engagements modifiés actuels et nouveaux en termes de temps.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel requerront l'engagement de plus de temps de la part du cadet.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel répondent à la fois aux besoins personnels et organisationnels de façon créative qui requière un engagement supplémentaire en termes de temps de la part du cadet.
	DIFFICULTÉS	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel ne requièrent aucune modification à l'engagement pour terminer le plan.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel peuvent être satisfaites en modifiant ce qui est actuellement fait sans trop de changement à leur engagement actuel.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel comprendront un mélange d'engagements modifiés actuels et de nouveaux défis.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel requerront de nouvelles expériences.	En tenant compte de qui est le cadet, les exigences du plan d'apprentissage individuel répondent à la fois aux besoins personnels et organisationnels de façon créative qui met au défi le cadet par de nouvelles expériences.
	DIVERSITÉ	La proposition ne comprend qu'une seule expérience.	La proposition comprend deux expériences uniques.	La proposition comprend trois expériences uniques.	La proposition comprend quatre expériences uniques.	La proposition comprend plus de quatre expériences uniques.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

COREN 514 – LISTE DE CONTRÔLE D'ÉVALUATION ÉVALUATION GLOBALE

Nom du cadet : _____ Corps de cadets : _____

Division : _____

Rétroaction de l'évaluateur :

	OREN 514 – Évaluation globale							
Cocher un seul niveau de rendement	**Non réalisée**		**Réalisée avec difficulté**		**Réalisée sans difficulté**		**Norme dépassée**	
Rendement global	Le cadet n'a pas satisfait aux exigences en n'élaborant pas un plan d'apprentissage individuel satisfaisant ou en ne l'ayant pas mis en œuvre.				Le cadet a satisfait aux exigences en élaborant un plan d'apprentissage individuel satisfaisant et en le mettant en œuvre.			

Nom de l'évaluateur :	**Poste :**
Signature de l'évaluateur :	**Date :**

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-605/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-605-PG-002/A-CR-CCP-605-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.